

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 2020 à 18 heures

I.- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES. -

Monsieur le Maire propose de débattre des orientations budgétaires pour l'exercice 2020. Bien que cette démarche ne soit pas encore obligatoire, il pense qu'il est important de débattre en amont des projets de l'année.

S'agissant d'une année électorale, il n'est pas possible à ce jour d'engager de gros projets mais de lister les besoins impératifs immédiats et nécessaires.

1) Concernant les achats :

- Remplacer le four et l'armoire chauffante du restaurant scolaire ;
- La Communauté de Communes ne souhaitant pas équiper l'ensemble des communes, la problématique de l'installation du panneau lumineux sera à résoudre ;
- Il faudra pour répondre à la nécessaire évolution des logiciels informatiques du secrétariat prévoir l'adaptation des postes ;
- Continuer à travailler sur le projet de jardins partagés et communal pour lequel il faudra s'équiper de matériel adapté au maraichage.

2) Concernant les travaux :

- Le Centre Routier ayant programmé la réfection du CD 670 dans la traversée de Lavagnac et d'un tronçon du CD 123 au Port Crespin, il s'agira de prévoir la réalisation d'un passage surélevé pour ralentir les véhicules sur le CD 670 ;
- La réparation et le goudronnage de voirie ainsi que le curage des fossés sont à programmer ;
- La pose d'une fenêtre de toit dans les sanitaires de l'école ;
- L'éclairage à Brondeau.

3) Il faudra également envisager une sérieuse réflexion et travailler à la réalisation d'une étude sur l'aménagement du chemin de Finchette-Lalande.

II.- PERSONNEL COMMUNAL. -

Faisant suite à la mise en place de RPS-Risques Psycho-sociaux, financé par la Communauté de Communes, le Centre de Gestion de la Gironde propose un accompagnement à l'élaboration des plans d'actions.

III.- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS. -

A/ COMPTE-RENDUS DIVERS

Monsieur le Maire fait un compte-rendu des réunions et décisions de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais pendant le mois écoulé :

- Les trois recours sur le PLUi ont été rejetés ;
- Les panneaux d'affichage à installer dans chaque commune seront prévus au Budget 2020 ;
- Le plan du siège de la Communauté de Communes a été présenté aux élus. Le terrain sera donné à la Communauté de Communes par la commune de Saint-Emilion. Le permis de construire va être déposé ;
- Projet de construction d'une salle de tennis à Saint-Sulpice-de-Faleyrens avec une convention d'utilisation avec les clubs voisins ;
- DETR :
Trois dossiers déposés : Zone d'Activité Les Chapelles, Tennis et Achat d'un véhicule.
- L'achat d'un véhicule itinérant est prévu, un cahier des charges pour son aménagement intérieur est à prévoir.
- Le projet de Flying Whales qui consiste en l'implantation d'une usine de fabrication de ballons dirigeables du côté des Artigues-de-Lussac progresse. Cofinancé par la Région, le Canada, la France et la Chine, il nécessite l'acquisition d'une vingtaine d'hectares pour l'aménagement d'un terrain de décollage.

Ce projet n'est pas abouti car un autre secteur (du côté de Saucats) pourrait remplir également les conditions pour l'implantation de ce projet.

- Des accords de financement pour divers projets ont été donnés :
Ferme du Cabestan : 15 000 €
Distillerie Whisky : 5 000 €
Biotop festival : 5 000 €

IV.- POINT SUR LA VENUE DU MEDECIN. –

Le médecin qui souhaite s'installer à Sainte-Terre a entrepris les démarches auprès de l'ordre des médecins afin de faire valider ses diplômes espagnols. Une fois ceux-ci validés et toutes les démarches accomplies auprès de l'ARS, il lui restera à meubler son cabinet et à s'installer.

V.- DIVERS. –

A/ SYER : RUISSEAU LE FONPEYRE

Le Syndicat a rendu son étude sur l'état du Fonpeyre dans le secteur de Blanquepeyre-Est. Effectivement, sont mis en exergue les points noirs constitués par les ouvrages d'art sous dimensionnés sous le CD 936^{E7}.

Il est nécessaire de revoir la disposition et le dimensionnement des ouvrages et l'entretien du lit mineur et des fossés le long de la Départementale.

Le Syndicat prévoit pour 2020 une opération de nettoyage du cours d'eau qui couplé aux interventions du Centre Routier sur les ouvrages départementaux doit permettre l'amélioration de l'écoulement des eaux vers l'aval.

B/ SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Plus aucun foyer ne paiera de Taxe d'Habitation sur la résidence principale à partir de 2023 et dès 2020 pour 80% des foyers qui ne font pas partie des plus aisés. Afin de compenser à l'euro près, le manque à gagner pour les collectivités, un nouveau schéma de financement entrera en vigueur en 2021 qui permettra aux communes de disposer de la part départementale de la Taxe Foncière tandis que les intercommunalités et les Départements bénéficieront d'une part de la TVA.

C/ MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE VIN ET EAUX DE VIE DE VIN

Considérant les menaces des USA de soumettre à brève échéance l'ensemble des vins, vins mousseux et eaux-de-vie français importés sur leur territoire à des droits allant jusqu'à 100 % de leur valeur, les élus du Conseil à l'unanimité demandent à Monsieur le Président de la République Française de :

- Faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce et qui serait la conséquence de décisions nationales et notamment de réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFSA » en vue de trouver un compromis à l'OCDE ;
- Reconnaître la filière vin le statut de victime dans le conflit AIRBUS et en conséquence de mettre en place un mécanisme simple et efficace d'indemnisation des entreprises et exploitations de la filière vin touchées par les représailles américaines.

D/ PROGRAMME 2020 D'ENTRETIEN SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES

Le programme 2020 d'entretien sur les routes départementales du Centre Routier Départemental est en cours d'élaboration.

Des travaux d'enrobé sont envisagés à Lavagnac sur la RD 670 et la RD 123.

Les gestionnaires de réseaux enterrés seront avertis afin que soient coordonnées les interventions.

E/ DIVERS

Madame ALFONSO-CHARIOL indique qu'une formation aux premiers secours a été dispensée aux élèves de CM1 et CM2 le 17 janvier dernier et a été très bien accueillie par eux.